
KITCHENAID® OUTDOOR FAUCET WARRANTY

LIMITED WARRANTY

For one year from date of purchase, when this faucet is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, KitchenAid brand of Whirlpool Corporation or Whirlpool Canada LP (hereafter "KitchenAid") will replace this faucet with an equivalent faucet to correct defects in materials or workmanship that existed when this faucet was purchased. YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR OR REPLACEMENT AS PROVIDED HEREIN. This limited warranty is valid only in the United States or Canada and applies only when the faucet is used in the county in which it was purchased. Proof of original purchase date is required to obtain service under this limited warranty. This warranty extends to the original purchaser only. KitchenAid reserves the right to inspect any faucet reported to be defective prior to warranty replacement.

SECOND THROUGH FIFTH YEAR LIMITED WARRANTY ON CHROME FINISH

In the second through fifth year from date of purchase, when this faucet is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, KitchenAid will replace the faucet with an equivalent faucet to correct defects in materials or workmanship in the chrome finish that existed when this faucet was purchased. This warranty extends to the original purchaser only.

SECOND THROUGH TENTH YEAR LIMITED WARRANTY ON FAUCET CARTRIDGE

In the second through tenth year from date of purchase, when this faucet is installed and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, KitchenAid will pay for a replacement faucet cartridge to correct defects in materials or workmanship that existed when this faucet was purchased. This warranty extends to the original purchaser only.

ITEMS EXCLUDED FROM WARRANTY

This limited warranty does not cover:

1. Replacement parts or repair labor if this faucet is used for other than normal, single-family household use or when it is used in a manner that is inconsistent to published user or operator instruction and/or installation instructions.
 2. Service calls to correct the installation of your faucet, to instruct you on how to use your faucet, to replace or repair house fuses, or to correct house wiring or plumbing.
 3. Service calls to repair or replace appliance air filters or water filters. Consumable parts are excluded from warranty coverage.
 4. Damage resulting from accident, alteration, misuse, abuse (such as heavy impact), fire, flood, acts of God, improper installation, installation not in accordance with plumbing codes, or use of products not approved by KitchenAid.
 5. Damages resulting from improper care or maintenance including improper applications, such as exposure to corrosive chemicals, photographic solutions, etc.
 6. Repairs to parts or systems resulting from unauthorized modification made to the faucet.
 7. Expenses for travel, transportation and repair labor for product service, including removal and reinstallation.
 8. Products with original model/serial numbers that have been removed, altered or cannot be easily determined.
-

DISCLAIMER OF IMPLIED WARRANTIES

IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR IMPLIED WARRANTY OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO ONE YEAR OR THE SHORTEST PERIOD ALLOWED BY LAW. Some states and provinces do not allow limitations on the duration of implied warranties of merchantability or fitness, so this limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from state to state or province to province.

LIMITATION OF REMEDIES; EXCLUSION OF INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR OR REPLACEMENT AS PROVIDED HEREIN. KITCHENAID SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. Some states and provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so these limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from state to state or province to province.

If outside the 50 United States and Canada, contact your authorized KitchenAid dealer to determine if another warranty applies.

If you believe you have a warranty claim, contact KitchenAid through your Dealer, Plumbing Contractor, Home Center or E-tailer. Or call our Customer Experience Center. In the U.S.A. call **1-800-422-1230** or write KitchenAid Brand Home Appliances, Customer eXperience Center, 553 Benson Road, Benton Harbor, MI 49022-2692. In Canada call **1-800-807-6777**.

4/08

GARANTIE DU ROBINET D'EXTÉRIEUR KITCHENAID®

GARANTIE LIMITÉE

Pendant un an à compter de la date d'achat, lorsque ce robinet est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, la marque KitchenAid de Whirlpool Corporation ou Whirlpool Canada LP (ci-après désignées "KitchenAid") remplacera ce robinet par un robinet équivalent pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui étaient déjà présents lors de l'achat de ce robinet. LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT PRÉVUS CI-DESSUS. Cette garantie limitée est valide uniquement aux États-Unis ou au Canada et s'applique exclusivement lorsque le robinet est utilisé dans le pays où il a été acheté. Une preuve de la date d'achat original est exigée pour obtenir un service dans le cadre de la présente garantie limitée. La présente garantie couvre le premier acheteur uniquement. KitchenAid se réserve le droit d'inspecter tout robinet présenté comme défectueux avant de procéder au remplacement prévu par la présente garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE LA DEUXIÈME À LA CINQUIÈME ANNÉE INCLUSIVEMENT SUR LE FINI EN CHROME

De la deuxième à la cinquième année inclusivement à compter de la date d'achat, lorsque ce robinet est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, KitchenAid remplacera ce robinet par un robinet équivalent pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui étaient déjà présents lors de l'achat de ce robinet. La présente garantie couvre le premier acheteur uniquement.

GARANTIE LIMITÉE DE LA DEUXIÈME À LA DIXIÈME ANNÉE INCLUSIVEMENT SUR LA CARTOUCHE DE ROBINET

De la deuxième à la dixième année inclusivement à compter de la date d'achat, lorsque ce robinet est installé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, KitchenAid paiera pour une cartouche de robinet de remplacement pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui étaient déjà présents lors de l'achat de ce robinet. La présente garantie couvre le premier acheteur uniquement.

KITCHENAID NE PRENDRA PAS EN CHARGE

La présente garantie limitée ne couvre pas :

1. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre lorsque ce robinet est utilisé à des fins autres que l'usage unifamilial normal ou lorsque les instructions d'installation et/ou les instructions de l'opérateur ou de l'utilisateur fournies ne sont pas respectées.
 2. Les visites de service pour rectifier l'installation de votre robinet, montrer à l'utilisateur comment utiliser le robinet, remplacer ou réparer des fusibles ou rectifier le câblage ou la plomberie du domicile.
 3. Les visites de service pour réparer ou remplacer les filtres à air ou les filtres à eau de l'appareil. Les pièces consommables ne sont pas couvertes par la garantie.
 4. Les dommages imputables à : accident, modification, usage impropre ou abusif (tel qu'impact lourd), incendie, inondation, actes de Dieu, installation fautive ou installation non conforme aux codes de plomberie, ou l'utilisation de produits non approuvés par KitchenAid.
 5. Les dommages résultant d'un entretien inapproprié tel que l'utilisation d'applications inappropriées, comme l'exposition à des produits chimiques corrosifs, à des solutions photographiques, etc.
 6. Les réparations aux pièces ou systèmes résultant d'une modification non autorisée faite au robinet.
 7. Les frais de déplacement, de transport et de main-d'œuvre pour l'entretien du produit, y compris la dépose et la réinstallation.
 8. Les produits dont les numéros de série et de modèle originaux ont été enlevés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement identifiés.
-

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES

LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES APPLICABLES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PLUS COURTE PÉRIODE AUTORISÉE PAR LA LOI. Certaines juridictions ne permettent pas de limitation de la durée des garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que ces limitations peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à une autre.

LIMITATION DES RECOURS; EXCLUSION DES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT PRÉVUS CI-DESSUS. KITCHENAID N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects de sorte que ces exclusions ou limitations peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à une autre.

Si vous résidez à l'extérieur du Canada et des 50 États des États-Unis, contactez votre marchand KitchenAid autorisé pour déterminer si une autre garantie s'applique.

Si vous pensez avoir besoin d'un service de réparation, contactez KitchenAid par l'intermédiaire de votre détaillant, entrepreneur de plomberie, centre d'équipement ménager ou marchand en ligne. Ou appelez notre Centre de service à la clientèle. Aux É.-U., composez le **1-800-422-1230** ou écrivez à KitchenAid Brand Home Appliances, Customer eXperience Center, 553 Benson Road, Benton Harbor, MI 49022-2692. Au Canada, composez le **1-800-807-6777**.

4/08

W10175734A

© 2008. All rights reserved.
Tous droits réservés.

® Registered Trademark/TM Trademark of KitchenAid, U.S.A., KitchenAid Canada licensee in Canada
® Marque déposée/TM Marque de commerce de KitchenAid, U.S.A., Emploi sous licence par KitchenAid Canada au Canada

5/08
Printed in China
Imprimé en Chine